



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'ESPACE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BO Bulletin Officiel

n° 41
2025

Bulletin officiel n° 41 du 30 octobre 2025

La version accessible du Bulletin officiel est disponible via le lien suivant : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/bo/2025/Hebdo41>

Sommaire

Organisation générale

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire de l'environnement (termes, expressions et définitions adoptés)

→ [Liste JO du 3-10-2025](#) - NOR : CTNR2526639K

Enseignement supérieur et recherche

Titres et diplômes

Accréditation des Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation

→ [Circulaire du 10-10-2025](#) - NOR : MENS2527262C

École normale supérieure

Programme des concours d'admission à l'École normale supérieure – Session 2026

→ [Arrêté du 17-10-2025](#) - NOR : ESR2529493A

Mouvement du personnel

Nomination

Directeur de l'École centrale de Nantes – Modification

→ [Arrêté du 22-10-2025](#) - NOR : ESR2529583A

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire de l'environnement (termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2526639K

→ Liste - JO du 3-10-2025

Ministère de la Culture

I. Termes et définitions

algoculture, n.f.

Domaine : Environnement-pêche et aquaculture.

Définition : Culture des algues en milieu naturel ou en laboratoire.

Note : Les produits issus de l'algoculture sont utilisés pour absorber le dioxyde de carbone (CO₂), dépolluer des milieux, remplacer le plastique dans certains de ses usages, ou produire des aliments, des cosmétiques ou des médicaments.

Voir aussi : algueraie, phytoréhabilitation.

Équivalent étranger : –

algueraie, n.f.

Domaine : Environnement-sciences de la Terre/Océanographie.

Définition : Formation végétale constituée d'algues croissant naturellement ou issues de l'algoculture.

Voir aussi : algoculture.

Équivalent étranger : –

biophonie sous-marine

Domaine : Environnement-sciences de la Terre/Océanographie.

Définition : Ensemble des sons émis par les organismes vivant dans le milieu marin.

Note :

1. La biophonie sous-marine n'inclut pas les sons d'origine humaine.

2. La biophonie sous-marine constitue un paysage acoustique où chaque espèce d'invertébrés, de poissons et de mammifères marins est identifiable par une gamme de sons spécifiques, ou « niche acoustique ».

Équivalent étranger : underwater biophony.

carbone bleu

Domaine : Environnement-sciences de la Terre/Océanographie.

Définition : Dioxyde de carbone (CO₂) qui est naturellement capté par les végétaux des zones côtières et des océans, puis stocké dans ces végétaux ainsi que dans les sédiments marins.

Note :

1. Les zones côtières susceptibles de capter et de stocker le carbone bleu sont composées de prés salés, de mangroves, d'herbiers marins et de champs d'algues.

2. La dégradation des écosystèmes côtiers peut conduire au rejet du dioxyde de carbone qui y était stocké.

Voir aussi : puits de carbone.

Équivalent étranger : blue carbon.

coralliculture, n.f.

Domaine : Environnement-pêche et aquaculture.

Définition : Activité aquacole qui consiste à élever des coraux.

Note : L'implantation de coraux d'élevage répond, par exemple, au besoin de reconstituer des barrières de corail ou de créer des bioconstructions calcaires afin de protéger des infrastructures sous-marines.

Équivalent étranger : –

effet de barrière des éoliennes

Domaine : Environnement-énergie.

Définition : Ensemble des perturbations qu'un parc éolien cause au mode de vie des oiseaux et des chiroptères, principalement à leurs déplacements.

Note : L'effet de barrière des éoliennes inclut, par exemple, les collisions de l'avifaune et des chiroptères avec les pales des éoliennes, la modification des trajets entre les sites de nidification ou de repos et les sites de nourrissage, ainsi que les échanges entre sous-groupes d'une même population.

Voir aussi : étude d'impact sur l'environnement, parc éolien, parc éolien en mer.

Équivalent étranger : –

filet manta

Domaine : Environnement-sciences de la Terre/Océanographie.

Définition : Filet au maillage très fin maintenu en surface par deux flotteurs latéraux et placé sur le côté d'un bateau, qui sert à capturer des microorganismes ou de fines particules, tels des microplastiques, afin d'identifier ou de quantifier le contenu de divers milieux aquatiques.

Note : Le filet manta est appelé ainsi parce qu'il a la forme d'une raie manta.

Voir aussi : microplastique.

Équivalent étranger : –

hydrodynamique marine météorologique

Domaine : Environnement-sciences de la Terre/Océanographie.

Synonyme : hydrodynamique météo-marine.

Définition : Ensemble des effets produits par certaines conditions météorologiques sur le niveau de la mer ou l'intensité de la houle et, partant, sur la dynamique littorale et le risque de submersion marine.

Voir aussi : dynamique littorale.

Équivalent étranger : meteo-marine forcing.

ingénierie de crise

Domaine : Tous domaines.

Définition : Discipline qui, à partir des retours d'expérience des crises passées et de l'état des sciences et des techniques, met à la disposition des organisations des connaissances et des méthodes de nature à les rendre plus aptes à gérer une crise.

Voir aussi : gestion de crise.

Équivalent étranger : –

mangrove alluvionnaire

Domaine : Environnement-sciences de la Terre/Océanographie.

Définition : Formation forestière caractéristique des sols vaseux et inondés des estuaires et des petites baies situés dans les régions tropicales et subtropicales.

Note : Une mangrove alluvionnaire est constituée d'espèces arborescentes à feuilles coriaces toujours vertes et présentant des formes d'adaptation particulières, par exemple des glandes permettant de rejeter l'excès de sel.

Équivalent étranger : –

mangrove colluvionnaire

Domaine : Environnement-sciences de la Terre/Océanographie.

Définition : Formation forestière caractéristique des sols vaseux et inondés situés dans les régions tropicales et subtropicales, qui est alimentée par des colluvions amenées en bord de mer par ruissellement.

Note :

1. Une mangrove colluvionnaire se développe dans des petites baies peu profondes, souvent situées derrière des barrières coralliennes.

2. Une mangrove colluvionnaire est constituée presque exclusivement de mangliers rouges (*Rhizophora mangle*).

Équivalent étranger : –

marinisation, n.f.

Domaine : Environnement.

Définition : Adaptation technique d'un équipement aux conditions du milieu marin dans lequel il est utilisé.

Note : La marinisation concerne, par exemple, la résistance à la pression ou à la corrosion.

Équivalent étranger : marinisation (GB), marinization (EU).

neige marine

Domaine : Environnement-sciences de la Terre/Océanographie.

Définition : Ensemble de particules de matière organique et minérale qui s'agrègent dans l'eau de mer pour former des flocons, restent en suspension puis tombent dans les profondeurs marines.

Note :

1. La neige marine est une source de nourriture pour les invertébrés filtreurs et pour certains poissons des profondeurs.

2. Le plancton mort contenu dans la neige marine apporte du carbone aux sédiments présents au fond des océans.

Équivalent étranger : marine snow.

niveau marin relatif

Domaine : Environnement-sciences de la Terre/Océanographie.

Définition : Niveau de la mer mesuré par rapport au niveau du sol où est fixé le marégraphe.

Équivalent étranger : relative sea level.

polynie, n.f.

Domaine : Environnement-sciences de la Terre/Océanographie.

Définition : Espace de pleine eau enclos dans un environnement marin totalement glacé, formé par fragmentation et fonte de la banquise soit sous l'action de courants marins ascendants, soit sous l'effet de la chaleur atmosphérique, des vents et des courants de surface.

Note : Les sous-marinières appellent la polynie une « claire-voie ».

Équivalent étranger : polynya.

rivière atmosphérique

Domaine : Météorologie-sciences de la Terre/Hydrologie.

Synonyme : rivière aérienne.

Définition : Courant d'air humide de grande ampleur qui, sous l'effet des vents, transporte de l'eau depuis un territoire continental tropical humide vers un territoire tempéré du même continent.

Équivalent étranger : atmospheric river, flying river.

sans enfant par choix écologique, loc.adj.

Abréviation : SECE.

Domaine : Tous domaines.

Définition : Se dit d'une personne qui décide de ne pas avoir d'enfant par pessimisme quant à l'avenir de l'humanité eu égard à la dégradation de l'environnement.

Note : Le terme « sans-enfant par choix écologique » peut être utilisé comme substantif.

Voir aussi : anxiété écologique.

Équivalent étranger : green inclination, no kids (Gink).

simulation rétrospective

Domaine : Statistique-environnement.

Définition : Reconstitution du déroulement de phénomènes passés qui est mise en œuvre pour corriger, consolider ou améliorer des modèles prévisionnels en usage.

Note : La simulation rétrospective s'utilise dans divers domaines tels que la météorologie, l'océanographie, la volcanologie, ou encore le trafic routier.

Équivalent étranger : backtesting, hindcast.

sobriété énergétique

Domaine : Énergie-environnement.

Définition : Ensemble des pratiques des personnes ou des organisations qui réduisent volontairement leur consommation d'énergie tout en satisfaisant leurs besoins essentiels.

Note : La sobriété énergétique est à distinguer de l'efficacité énergétique, qui relève de dispositifs techniques permettant des économies d'énergie pour un même résultat.

Équivalent étranger : –

II. Table d'équivalence

A. Termes étrangers

Terme étranger (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent français (2)
atmospheric river, flying river.	Météorologie-sciences de la Terre/Hydrologie.	rivière atmosphérique, rivière aérienne.
backtesting, hindcast.	Statistique-environnement.	simulation rétrospective.
blue carbon.	Environnement-sciences de la Terre/Océanographie.	carbone bleu.
flying river, atmospheric river.	Météorologie-sciences de la Terre/Hydrologie.	rivière atmosphérique, rivière aérienne.
green inclination, no kids (Gink).	Tous domaines.	sans enfant par choix écologique, loc.adj. (SECE).
hindcast, backtesting.	Statistique-environnement.	simulation rétrospective.
marine snow.	Environnement-sciences de la Terre/Océanographie.	neige marine.
marinisation (GB), marinization (EU).	Environnement.	marinisation, n.f.
meteo-marine forcing.	Environnement-sciences de la Terre/Océanographie.	hydrodynamique marine météorologique, hydrodynamique météomarine.
polynya.	Environnement-sciences de la Terre/Océanographie.	polynie, n.f.
relative sea level.	Environnement-sciences de la Terre/Océanographie.	niveau marin relatif.
underwater biophony.	Environnement-sciences de la Terre/Océanographie.	biophonie sous-marine.

Terme étranger (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent français (2)
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. Termes français

Terme français (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent étranger (2)
algoculture, n.f.	Environnement-pêche et aquaculture.	–
algueraie, n.f.	Environnement-sciences de la Terre/Océanographie.	–
biophonie sous-marine.	Environnement-sciences de la Terre/Océanographie.	underwater biophony.
carbone bleu.	Environnement-sciences de la Terre/Océanographie.	blue carbon.
coralliculture, n.f.	Environnement-pêche et aquaculture.	–
effet de barrière des éoliennes.	Environnement-énergie.	–
filet manta.	Environnement-sciences de la Terre/Océanographie.	–
hydrodynamique marine météorologique, hydrodynamique météomarine.	Environnement-sciences de la Terre/Océanographie.	meteo-marine forcing.
ingénierie de crise.	Tous domaines.	–
mangrove alluvionnaire.	Environnement-sciences de la Terre/Océanographie.	–
mangrove colluvionnaire.	Environnement-sciences de la Terre/Océanographie.	–
marinisation, n.f.	Environnement.	marinisation (GB), marinization (EU).
neige marine.	Environnement-sciences de la Terre/Océanographie.	marine snow.
niveau marin relatif.	Environnement-sciences de la Terre/Océanographie.	relative sea level.
polynie, n.f.	Environnement-sciences de la Terre/Océanographie.	polynya.
rivière atmosphérique, rivière aérienne.	Météorologie-sciences de la Terre/Hydrologie.	atmospheric river, flying river.
sans enfant par choix écologique, loc.adj. (SECE).	Tous domaines.	green inclination, no kids (Gink).
simulation rétrospective.	Statistique-environnement.	backtesting, hindcast.
sobriété énergétique.	Énergie-environnement.	–

Terme français (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent étranger (2)
(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>). (2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.		

Titres et diplômes

Accréditation des Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation

NOR : MENS2527262C

→ Circulaire du 10-10-2025

MENESR – DGESIP A1 - 3

Texte adressé aux recteurs et rectrices de région académique ; aux chancelières et chanceliers des universités ; aux recteurs délégués et rectrices déléguées pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation ; aux recteurs et rectrices d'académie ; à la vice-rectrice de Wallis-et-Futuna ; aux vice-recteurs de Polynésie française et de Nouvelle-Calédonie ; aux présidentes et présidents d'université ; aux directeurs et directrices des Inspé

La présente circulaire a pour objet de préciser les conditions d'accréditation des Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (Inspé) pour l'ouverture et la délivrance des masters enseignement et éducation à la rentrée 2026.

Cette offre de formation coexistera avec les masters métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (Meef), qui restent accrédités le temps de la période transitoire liée au maintien des concours pour les étudiants engagés dans les cursus de master concernés.

Les masters Meef mention Pratiques et ingénierie de la formation continuent quant à eux exister au-delà de 2027 et basculeront dans l'accréditation classique des établissements d'enseignement supérieur.

L'article L. 721-1 du Code de l'éducation prévoit que les Inspé sont accrédités pour la durée du contrat pluriannuel liant l'État à l'établissement public d'enseignement supérieur par arrêté conjoint des ministres chargés de l'enseignement supérieur et de l'éducation nationale, après avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche.

L'accréditation de l'institut, constitué au sein d'un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, emporte l'habilitation de cet établissement public ou des établissements publics d'enseignement supérieur partenaires à délivrer le diplôme national de master dans les domaines des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation. C'est sur le fondement de ces dispositions ainsi que de celles de l'arrêté du 27 août 2013 fixant les modalités d'accréditation des Inspé que le processus d'accréditation est mis en œuvre avec les précisions suivantes.

Les nouvelles mentions de master enseignement et éducation ont été créées par l'arrêté du 9 septembre 2025 modifiant les nomenclatures des mentions des diplômes nationaux de licences et de diplômes nationaux de masters. Ces trois mentions sont les suivantes :

- enseignement et éducation professorat des écoles ;
- enseignement et éducation professorat du second degré ;
- enseignement et éducation conseiller principal d'éducation.

Ces nouvelles mentions s'appuient sur le cadre national qui a été présenté en Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser) du 9 septembre 2025, préalablement travaillé avec la communauté universitaire, et qui sera prochainement publié. Les contenus des maquettes tiendront compte du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (BO n° 30 du 25 juillet 2013) ainsi que de nouveaux référentiels de formation.

Les dossiers d'accréditation, dont le modèle a été transmis aux universités, sont à renseigner avec une date limite de retour fixée au 31 octobre 2025. Ce calendrier contraint a été établi afin de permettre aux étudiants se destinant à se présenter au concours de recrutement des enseignants des premier et second degrés et des personnels d'éducation, de pouvoir consulter l'offre de formation sur la plateforme Mon master ; il permet également aux établissements qui le souhaitent de recruter au sein de parcours à destination d'étudiants non lauréats.

Les délibérations des instances concernant les demandes d'accréditation doivent être communiquées avant le 1^{er} décembre 2025.

Le dépôt des dossiers par les établissements s'effectue dans l'application Fresq, qui est le système d'information de la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (Dgesip) relatif aux formations ; ce système recense et immatricule l'ensemble des formations de l'enseignement supérieur reconnues par le ministère afin de fiabiliser et faciliter les échanges au sein de l'écosystème.

Les arrêtés d'accréditation seront publiés avant l'ouverture des candidatures Parcoursup 2026. Cette circulaire s'applique uniquement pour la première accréditation des Inspé dans le cadre de la mise en place de ces nouveaux cursus de formation. Le renouvellement des accréditations à venir se fera dans le cadre de la procédure d'accréditation des Inspé.

Pour la ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle,
Olivier Ginezy

École normale supérieure

Programme des concours d'admission à l'École normale supérieure – Session 2026

NOR : ESRS2529493A

→ Arrêté du 17-10-2025

MESRE – DGESIP A1 - 3

Vu Code de l'éducation, notamment son article L. 716-1 ; décret n° 2013-1140 ; arrêté du 9-9-2004 modifié ; arrêté du 9-8-2024 modifié

Le programme des concours d'admission à l'École normale supérieure pour la session 2026 arrête la liste des thèmes et/ou œuvres obligatoires pour les épreuves écrites d'admissibilité et orales et pratiques d'admission organisées au titre de cette session.

Nomination

Directeur de l'École centrale de Nantes – Modification

NOR : ESRS2529583A

→ Arrêté du 22-10-2025

MESRE – DGESIP B1-1

Par arrêté du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace en date du 22 octobre 2025, l'arrêté du 21 mai 2025 portant nomination dans les fonctions de directeur de l'École centrale de Nantes est modifié comme suit :
Les mots : « à compter du 16 juillet 2025 » sont remplacés par les mots : « à compter du 15 juillet 2025 ».